



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 28 mars 2023]

Date de la convocation

22 mars 2023

Date de mise en ligne

30 mars 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, : Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Martine MOSTARDI,

Absents : Dominique BOYER

N° 039/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget Lotissement

Madame le maire donne lecture du Compte de gestion 2022 – budget Lotissement.

Les écritures du Compte administratif et celles du Compte de gestion sont en conformité.

Le vote du Compte de gestion 2022 – Budget Lotissement, s'établit comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte de Gestion 2022 tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 29 mars 2023